

agritaine info

NUMERO 36

NOVEMBRE 2005



Dordogne • Gironde • Landes • Lot-et-Garonne • Pyrénées-Atlantiques

tribune

Retour aux sources

Depuis le néolithique, l'homme n'a eu de cesse d'aménager la nature afin d'en valoriser les potentiels pour subvenir à ses besoins. La disponibilité en eau pour les plantes étant un des facteurs déterminant de leur croissance, l'agriculteur a développé des pratiques permettant de protéger les cultures du manque d'eau et de garantir les récoltes face aux aléas climatiques. L'homme, dans cette aventure, a de la chance, la planète bleue lui a offert en abondance cette précieuse ressource qui, à la différence de bien d'autres, est renouvelable. Le cycle de l'eau est certes long et soumis à variation mais le stock d'eau sous toutes ses formes est stable à l'échelle de la terre.

La seule question, c'est sa disponibilité à un moment donné, pour des besoins et des usages croissants et sa répartition dans l'espace et dans le temps. Les changements climatiques annoncés risquent d'avoir pour conséquences d'amplifier les déséquilibres de cette distribution : il y aura sans doute plus de sécheresses demain.

Dans ce contexte, face aux défis de l'alimentation mondiale, face aux développements de l'utilisation non alimentaire des produits agricoles, dans une région comme l'Aquitaine, il faut continuer à investir collectivement pour stocker l'eau qui tombe et pouvoir ainsi l'utiliser au moment choisi. Cet enjeu stratégique pour notre région va bien au-delà de la seule agriculture et concerne tous les citoyens soucieux de léguer à leurs enfants une terre capable de les nourrir.

Dominique Graciet,
Président de la Chambre régionale
d'agriculture d'Aquitaine

Réerves en eau :

« Qu'est-ce
qu'on fait ? »

La sécheresse qui a accablé le Sud-Ouest, cette année encore, a conduit à de nouvelles tensions pour le partage des eaux.

De manière récurrente, en Aquitaine, l'été nous confronte à un problème de déficit en eau, au moment où les cultures en ont le plus besoin. Associations de consommateurs et société placent l'agriculteur au banc des accusés. Ses pratiques de production sont remises en cause, notamment l'irrigation, pourtant indispensable à l'économie agricole.

Conscients des conséquences de la sécheresse qui les touche au premier chef, les agriculteurs plaident non coupables. Ce n'est pas à cause d'eux qu'il a moins plu cet été, qu'il y a eu moins d'eau.

Sur le bassin Adour-Garonne, on compte 80 milliards de m³ de précipitations. Seuls 3 milliards sont utilisés : un pour l'eau potable, un pour l'industrie et un pour l'agriculture.

Puisque l'eau est un bien précieux à partager, la profession agricole a envie de dire trois choses :

– Mettons-nous autour de la table, débattons avec les usagers, les organisations professionnelles, associations, collectivités territoriales, services de l'État, agences et aménageurs gestionnaires

de la politique de l'eau. Quelle est notre situation par rapport au déficit constaté ? Comment y faire face ? Quelles sont les marges de manœuvre ?

- Le monde agricole régional a le sentiment d'avoir fait ce qu'il fallait pour une gestion la plus économe possible de la ressource en eau. Mais cette maîtrise n'est pas connue, ni reconnue. Il faut donc poursuivre le travail avec la Recherche. Y a-t-il de nouvelles pistes de progrès à explorer ? Quelles sont-elles ?
- Les agriculteurs aiment la terre sur laquelle ils vivent. Comment le dire sans langue de bois ? Comment expliquer leur travail de tous les jours, et le dire simplement ?

L'Aquitaine a une grande chance : elle a de l'eau, en quantité suffisante. Beaucoup de régions du monde n'en ont pas. Alors comment s'organiser pour la retenir, la stocker, bien l'utiliser, pour avoir de l'eau disponible et abondante en toute saison ? Comment faire connaître les efforts réalisés par les agriculteurs ?

Beaucoup de travail a été engagé ces dernières années. Il faut continuer, collectivement.



Rencontre avec

Henri Tardieu, directeur général de la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG), administrateur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

« Sans eau, pas d'économie agricole ! »

• Quelques mots, Henri Tardieu, sur les missions de la CACG...

La CACG est un intervenant majeur dans le domaine de l'irrigation dans les deux grandes régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. C'est un aménageur créé il y a 50 ans qui intervient pour construire des barrages, gérer la ressource en eau, développer l'irrigation et s'occuper de développement rural. Nous avons commencé à nous occuper d'irrigation dans les années 60. Nous fournissons 210 millions de m³ d'eau d'irrigation à 10 000 clients agricoles (140 000 hectares, le quart de la surface irriguée). Et nous gérons 500 millions de m³ de ressource.

• Comment se passe cette gestion de l'eau ?

Une fois que la réserve est produite, il faut la gérer au compte-goutte, avec des clients, des contrats, des commissions réunissant tous les partenaires. Nous assurons la gestion technique d'une cinquantaine d'ouvrages télécommandés depuis Tarbes, avec un système très transparent, une double construction sociale et technique. On ne fait pas qu'ouvrir des vannes : nous gérons la demande et le partage de l'eau quand il y a de la pénurie. Nous avons mis au point le système de compteurs-quotas-tarifs chez les agriculteurs. C'est un système de partage de risques : le gestionnaire gère son stock et chaque agriculteur valorise au mieux le quota d'eau que la collectivité lui octroie. Nous avons commencé en Midi-Pyrénées, c'est opérationnel sur le Dropt et dans le bassin de l'Adour et ça se développe beaucoup en Aquitaine.

• Quel bilan feriez-vous de ces dernières années ?

On a beaucoup travaillé. Les besoins en irrigation se sont développés extrêmement vite dans les régions de l'Ouest. En Gascogne, nous gérons 126 millions de m³, il nous en manque. Sur l'Adour, depuis fin septembre, nous disposons de 75 millions de m³, il en manque encore. Des compléments sont indispensables. Mais ce ne sont pas des objectifs insurmontables.

• En quoi les nouvelles politiques vont-elles changer les choses ?

Autrefois, les ouvrages de stockage d'eau étaient faits à près de 100 % pour l'irrigation, largement financés par l'État et le ministère de l'Agriculture : cela a changé.

Si la demande d'irrigation a fléchi – il s'agit maintenant de sécuriser la ressource –, la demande en eau augmente toujours. On en vient, comme pour le barrage du Gabas, à avoir « une politique en deux » : la moitié pour sécuriser les irrigants existants, l'autre moitié pour augmenter l'eau disponible dans les rivières, pour tous les usages : salubrité, politique de l'eau... On raisonne plus large, multi-usages, dans le cadre des plans de gestion des étiages mis en place par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

• Comment voyez-vous l'avenir ?

Si nous sommes aussi généreux que nos prédécesseurs, ça ira. Mais si nous n'avons pas le courage de faire, s'il n'y a pas une volonté politique forte, ça n'avancera pas. Les mouvements « Nature » comprennent de plus en plus que ce n'est pas un crime de stocker de l'eau. Ils savent que c'est bien géré en Gascogne et que nous n'avons pas attendu les lois pour bien faire.

En matière de gestion de l'eau, il faut être absolument rigoureux et développer ce que l'on fait depuis 15 ans : quand il n'y a pas de ressource disponible, arrêter de délivrer des autorisations de pompage : bon, c'est courageux et les listes d'attente, ce n'est pas agréable. Mais on y arrive.

Nous ne sommes pas des forcenés des barrages mais il faudra finir l'aménagement largement entamé. Ne pas investir dans les infrastructures saborde les générations futures au motif de les défendre. La communauté, doucement, est en train de comprendre que c'est suicidaire.

• Quels sont les besoins et les moyens ?

Il y a encore des réserves à créer sur le système Adour-amont, la Gascogne, la Lède à Monflanquin...

Il faut des retenues de réalimentation ou de substitution et adapter les moyens à la gestion. Un agriculteur qui creuse un lac collinaire sur des terres argileuses, c'est tout à fait efficace. Pour de petites rivières, avec des barrages moyens, le réservoir va réalimenter la rivière et servir à toute la collectivité : à faire plaisir aux poissons et aux pêcheurs, à élever la qualité de l'eau et à alimenter les pompages des irrigants. Des petites rivières de 50 km et des petits plans d'eau de 30-40 hectares fonctionnent très bien quand la rivière est relativement étanche. Et dans les régions où les bassins sont poreux, on fait des retenues de substitution. Sur les bords de la Seudre où les

agriculteurs puisaient, on leur a demandé de se reposer sur des petits réservoirs à fond plat, avec une bâche plastique car les sols sont perméables, de façon à arrêter de pomper dans les petites rivières. Mais on ne va pas réalimenter la Garonne avec des bassines ou à la petite cuillère !

• On reproche aux agriculteurs de trop prélever...

Nous mesurons les compteurs d'eau depuis 1960 : les agriculteurs consomment à peine 65 % des besoins de leurs plantes parce que le travail d'irrigation, c'est cher, technique. L'objectif n'est pas de consommer le maximum mais d'atteindre l'optimum économique. On les invite à irriguer moins et après, mieux. Cela dit, tous les modèles étudiés par le Cemagref ou au ministère de l'Agriculture montrent que la demande globale en eau ne diminuera pas même si les surfaces agricoles diminuent. L'eau est un élément indispensable dans les politiques agricoles extrêmement tendues. Le Sud-Ouest a une belle agriculture de production. En abandonnant l'eau, on abandonne l'agriculture : sans eau, pas d'économie agricole.

• Est-ce qu'on va manquer d'eau ?

On est dans un beau pays et dans une région qui ont largement la quantité d'eau disponible, une année donnée. Il n'y a aucune inquiétude à avoir. L'hiver, en général, nous apporte suffisamment d'eau pour recharger les nappes et remplir les barrages. Il y a des cas très exceptionnels comme l'hiver dernier, très sec : raison de plus pour avoir un stockage suffisant ! On stocke à peine 3 à 4 % des écoulements naturels de nos rivières. Et ce n'est pas parce qu'on irrigue l'été qu'on va manquer d'eau. Les interdictions préfectorales d'arroser sa pelouse n'ont strictement aucune influence sur les réserves. Ce ne sont pas des mesures techniques mais psychologiques, pour rappeler que l'eau est un bien précieux qu'il ne faut pas gaspiller.

<http://www.cacg.fr/>

Les travaux du Cemagref ont montré qu'un emploi en agriculture sèche (ou pluviale) génère en moyenne un emploi dans les activités annexes. En agriculture irriguée, le nombre d'emplois indirects générés varie de 4 à 6.

Horizon 2015

De nouvelles dynamiques locales de projets

La Directive Cadre européenne invite tous les usagers de l'eau à fixer ensemble des objectifs pour la ressource à l'horizon 2015. L'état des lieux sera achevé fin 2005, validé en 2006 et le plan d'action est en chantier.

« La DCE nous invite à nous intéresser collectivement aux objectifs de bon état qualitatif et quantitatif que nous allons nous fixer pour nos ressources à l'horizon 2015 », rappelle Aline Comeau, sous-directrice de l'espace rural à l'Agence de l'eau Adour-Garonne. La démarche engagée doit déboucher sur une projection afin de proposer des solutions réalistes. Celles-ci doivent absolument prendre en compte les impacts économiques des mesures, quitte à modifier les objectifs si le coût d'atteinte est hors de proportion.

Mesurer les moyens et les résultats

L'état des lieux, en cours, mobilise tous les usagers (industriels, agriculteurs, usagers domestiques...). Il pointe les causes de dégradation de la qualité de la ressource en eau. L'agriculture en fait partie, notamment pour ses pollutions diffuses, même si elle n'est pas seule en cause.

La profession agricole a fait beaucoup d'efforts, mis en place de nombreuses actions, souligne Aline Comeau. Mais il est difficile d'en évaluer les effets et l'on constate que les pollutions diffuses ne décroissent pas. Avec l'aval des OPA⁽¹⁾, l'Agence de l'eau essaie désormais de mieux cibler les actions en faveur d'une prévention de ces pollutions diffuses et surtout de mieux en faire les bilans, « de mesurer les moyens et les résultats ».

C'est moins facile à mettre en œuvre que dans le cas des pollutions industrielles où un rejet correspond à un acteur. « Nous sommes dans une logique avec de nombreux acteurs : cela demande une nouvelle manière d'aborder les problèmes, avec des dynamiques locales engageant suffisamment d'agriculteurs », expose Aline Comeau. Après avoir financé du conseil global, l'Agence va « vers du local, avec du conseil quasiment personnalisé sur un bassin versant donné : des approches ciblées, sur des territoires à problèmes identifiés, avec des logiques de projet, un constat de départ, un objectif d'arrivée et des indicateurs ».

En termes de quantité de ressource, les besoins sont au maximum en été et la région est en déficit structurel. Une panoplie d'actions est mise en place : de la limitation des gaspillages –la moins coûteuse– à la bonne utilisation des ouvrages de stockage existants, jusqu'à la construction de retenues là où il n'existe pas d'autre solution.

Là encore, la démarche obéit à une logique de projets fondée sur un équilibre des besoins et de la ressource (plans de gestion d'étiage).

Le monde agricole est une des composantes des nouvelles dynamiques locales, importante dans le milieu rural mais pas la seule, fait observer Aline Comeau. Aujourd'hui, il doit surtout –davantage et mieux– expliquer au public ses efforts de prévention, communiquer.

Témoignage

Le bandiat, un projet global

Depuis 1995, restrictions mais aussi études, animation, mobilisation et projets rythment la vie du Bandiat, un cours d'eau de Dordogne. Pour concilier l'approvisionnement en eau d'Angoulême et les besoins des agriculteurs de Dordogne et de Charente.

Le Bandiat est un cours d'eau fragile en été : il connaît une baisse rapide de niveau lors de son entrée en Charente où ses eaux rejoignent la source de la Touvre, une des sources qui alimentent Angoulême. Conséquence : des restrictions d'irrigation en juillet et, deux années sur trois, une interdiction totale en août.

Pour continuer à assurer les besoins en fourrage de l'élevage départemental, est née l'idée de déconnecter les irrigants du Bandiat, une vingtaine, et de créer pour eux des réserves en eau, explique Michel Campagnaud, responsable du service hydraulique à la Chambre d'agriculture de la Dordogne.

(suite page suivante)

Irrigation

Autant en emporte le vent

En matière d'irrigation, le monde agricole aquitain s'appuie sur les résultats d'études qui dérangent parfois les idées reçues...

Une équipe du Cemagref⁽²⁾ de Montpellier a effectué une étude bibliographique, complétée par des expérimentations sur les aspects consommation d'eau par les plantes. Et le Laboratoire d'essais et de recherches sur les matériels d'irrigation (LERMI), à Aix-en-Provence, fournit une étude sur l'analyse des pertes par évaporation et transport dans l'aspersion : les résultats expérimentaux sur ces travaux (une thèse est en cours) seront publiés au premier trimestre 2006.

« Ça remet des choses en cause », résume Bruno Molle, ingénieur chercheur au LERMI dont les travaux se focalisent sur l'évolution et l'amélioration des performances des équipements d'irrigation à la parcelle, voire l'exploitation agricole en cas d'analyses plus stratégiques.

Une vraie connaissance des pertes

L'une des questions le plus souvent posée par les élus et les administrations concerne la pertinence d'interdire l'arrosage aux périodes chaudes. Ces travaux apportent une réponse sans équivoque : il n'est pas gênant d'arroser par aspersion pendant les périodes chaudes de la journée s'il n'y a pas de vent. « Le problème, c'est le vent qui a un effet d'accentuation de la dérive et conduit à sur-arroser certaines zones et à en sous-arroser d'autres », souligne Bruno Molle. « Si on doit établir des règles en aspersion, elles doivent être davantage ciblées sur la vitesse du vent que sur des critères de températures et d'humidité ».

Le calcul montre que les pertes par évaporation directe sont inférieures à 4 % et que les déperditions varient selon la pression de fonctionnement (elles sont supérieures en cas de pulvérisation fine alors que les grosses gouttes sont moins sensibles au vent). Des mesures en conditions réelles, en 2003 en particulier, ont confirmé cela.

Et la plupart des études dans la littérature qui font référence à des pertes supérieures à 50 % mesurent davantage des pertes dans les collecteurs que par évaporation.

Il ne s'agit donc pas d'arrêter d'irriguer mais d'irriguer plus précisément. Plus que sur les pertes, il faut être vigilant sur l'état des dispositifs d'irrigation : « Gagner sur la technologie et la maintenance du matériel qui permettraient de réaliser beaucoup plus d'économies que des interdictions ». Cela passe par l'utilisation de dispositifs plus élaborés pour faire de l'irrigation précise : ils permettent une économie en volume d'eau d'une part mais surtout une utilisation totale de tous les intrants et donc une absence de rejets et de pollution diffuse.

« Tous nos programmes sont des approches intégrées tenant compte des interactions et des choix stratégiques de l'agriculteur », résume Bruno Molle. « On a des choses dans les cartons, utilisables, réalisables ; des partenaires industriels européens sont prêts à les développer avec nous mais il semble que la volonté politique dans ce domaine fasse défaut ».

(1) Organisations professionnelles agricoles

(2) Le Cemagref est un institut public de recherche finalisée sur des enjeux liés au développement durable. Parmi les thématiques étudiées : la gestion de l'eau et des services publics associés, les risques liés à l'eau, les technologies et procédés de l'eau et des déchets, la qualité des systèmes écologiques aquatiques, etc.

Le bandiat, un projet global

(suite)

Le programme, lancé début 2004, s'articule en deux phases. L'aménagement de l'existant, réalisé en 2005, sera opérationnel en 2006 : déviation des cours d'eau, des réserves d'eau existant chez certains exploitants et création de réserves individuelles pour les plus isolés. En phase 2, la création de la grande réserve collective du Bandiat devrait elle aussi permettre de préserver le pompage. Pour l'heure, le Conseil général de la Dordogne, maître d'ouvrage de cette réserve, est conduit à des compléments d'études liés au manque de stabilité du sol. Ces précautions, indispensables avant de se lancer dans un lourd investissement, entraînent un certain retard mais ne remettent pas le projet en cause. « On est dans l'optimisation des coûts et on cherche la solution la moins chère », résume Michel Campagnaud qui insiste sur l'intérêt environnemental de cette opération.

L'irrigation est vitale pour l'agriculture aquitaine

La moitié des emplois agricoles et la moitié de la valeur ajoutée de l'agriculture aquitaine sont directement liées à l'eau !

• Une exploitation professionnelle sur deux utilise l'irrigation : c'est un outil vital pour notre modèle agricole aquitain qui repose sur des exploitations de taille modeste, diversifiées et engagées, pour 60 % d'entre elles, dans une démarche de qualité. Les grandes cultures régionales irriguées approvisionnent les ateliers de production animale (filière gras, volailles, porcs) ; elles sont indispensables aux filières de qualité et d'origine qui représentent une valeur ajoutée irremplaçable pour l'économie régionale.

• Pour le maïs, le coût de l'irrigation représente, en moyenne, 20 % du coût de production et cela va en augmentant. Les agriculteurs qui recherchent une gestion économe de l'eau se sont impliqués dans la gestion de la ressource, et cela depuis une vingtaine d'années.

• L'utilisation de l'eau par l'agriculture est faible au regard du potentiel. L'agriculture en Aquitaine prélève annuellement 550 millions de m³ d'eau sur le bassin Adour-Garonne, soit moins de 2 % des précipitations annuelles sur l'ensemble de la région. Au total, sur 80 milliards de m³ de précipitations qui tombent chaque année sur le bassin Adour-Garonne, seuls 3 milliards sont utilisés, répartis par tiers entre l'eau potable, l'industrie et l'agriculture. Mais les usages agricoles sont concentrés en été, au moment où les cultures ont le plus besoin d'eau.

• Les Aquitains ont multiplié les efforts en faveur de la qualité de l'eau : information sur les bonnes pratiques phytosanitaires, information pour une bonne utilisation des outils et donc une économie de produits, programmes de maîtrise des effluents d'élevage, campagnes de récupération des déchets...

Sécheresse 2005

L'urgence d'un plan de soutien pour les agriculteurs

Les responsables professionnels agricoles ont, de manière unanime, sollicité les pouvoirs publics pour venir en aide aux producteurs. Ils se sont adressés à l'Europe, l'Etat, le Conseil régional d'Aquitaine et les conseils généraux auxquels ils ont rappelé que les cinq départements étaient touchés.

La demande de la profession agricole porte sur la mise en œuvre de mesures globales ou de mesures plus spécifiques adaptées à certains secteurs de production. Il s'agit d'aider les agriculteurs à surmonter les effets immédiats de cette calamité climatique et à prévenir les effets à venir, en particulier pour les éleveurs.

La troisième année plus sèche en 50 ans

En 2005, tous les départements d'Aquitaine ont été touchés. Cette année est la troisième plus sèche en 50 ans et fait suite à deux années sèches. Les réserves sont au plus bas et la situation hétérogène des productions agricoles est fonction des possibilités d'irrigation et des orages ponctuels.

Les réserves fourragères pour l'élevage bovin sont particulièrement affectées, qu'il s'agisse des prairies permanentes, de l'estive ou de l'ensilage de maïs.

Les rendements et la qualité du maïs-grain non irrigué seront fortement affectés, avec des conséquences sur la performance des éleveurs qui valorisent cette production dans un atelier spécialisé et sur leur chiffre d'affaires.

Dans un premier temps, l'État vient de classer les cinq départements aquitains en procédures-calamités pour tout ou partie de leur territoire.

Et en matière de ressource en eau où les problèmes sont structurels, la profession appelle la Région et les Départements à renforcer les politiques de création de réserves de proximité et demande à l'État de relancer une politique ambitieuse de développement des ressources en eau.

Les éleveurs particulièrement touchés

Parce qu'il est essentiel de réduire les déficits fourragers pour les éleveurs, la profession agricole demande à l'Union européenne d'ouvrir la possibilité d'utiliser les jachères dès janvier 2006. L'enjeu, c'est la préservation des performances des élevages qui transforment et valorisent les céréales : ils constituent la base de l'agroalimentaire aquitain en termes de valeur ajoutée, d'emplois et d'aménagement du territoire. La profession demande aux collectivités territoriales de prendre des mesures complémentaires aux aides État/Europe permettant d'assurer une alimentation des élevages en quantité et en qualité, pour les bovins aussi bien que pour les élevages hors sol.

Il en va de la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire aquitains et de la survie de nombreuses exploitations agricoles régionales.

Agenda

APCA

13 et 14 décembre, à Tours, seconde université d'hiver des chambres d'agriculture.

Charte des bonnes pratiques d'élevage

6 décembre, à Pessac. Journée d'information à destination de la presse et des élus sur la charte en Aquitaine. Aujourd'hui, 8 000 éleveurs ont adhéré à la démarche en Aquitaine.

←.....→ **Contact : FRSEA Aquitaine**

agritaine info

Maison de l'agriculture et de la forêt

Cité mondiale • 6, parvis des Chartrons 33075 Bordeaux cedex

Tél. : 05 56 01 33 33 • Fax : 05 57 85 40 40

E-mail : communication@aquitaine.chambagri.fr • Site : www.aquitainagri.fr

Directeur de la publication : Dominique Graciet • Coordination : Bruno Millet
• Rédaction : L'Agence verte • Conception et impression : Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

Tous les articles sont libres de droit (mention obligatoire : Agritaine Info n° 36)

Commission paritaire n° 0710 B 07400
Dépôt légal 4^e trimestre 2005
ISSN 1253-1200



AQUITAINE
Banques & Assurances



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AQUITAINE**